

International

TUNISIE : LE COMLOTISME, CLÉ DE VOÛTE DE LA GOUVERNANCE DE KAÏS SAÏED

Hatem Nafti

22/11/2023

Depuis son élection à la présidence de la Tunisie, mais également bien avant, le président Kaïs Saïed ne cesse de mêler populisme, conspirationnisme et complotisme pour gouverner et alimenter sa rhétorique. L'essayiste et analyste Hatem Nafti, membre de l'Observatoire tunisien du populisme et auteur de *Tunisie : vers un populisme autoritaire ?* (Riveneuve, 2022), revient sur la genèse de ce complotisme et décrypte l'inquiétant mode de gouvernance de Kaïs Saïed basé sur la théorie du complot.

C'est une déclaration qui a fait couler beaucoup d'encre. Le 18 septembre 2023, le président Kaïs Saïed est revenu sur l'ouragan Daniel qui a ravagé la ville libyenne de Derna. Et le chef de l'État de **lancer** : « Quelqu'un s'est-il demandé pourquoi ils ont nommé cet ouragan Daniel, du nom d'un prophète hébraïque ? Cela montre la montée de l'influence sioniste ! ». Au-delà du caractère antisémite de cette sortie et de la méconnaissance manifeste du système de choix du nom des ouragans, ces propos s'inscrivent dans la matrice idéologique de Kaïs Saïed. Depuis qu'il s'est octroyé les pleins pouvoirs, le 25 juillet 2021, l'homme fort de la Tunisie a recours à des thèses conspirationnistes pour expliquer toutes les crises que traverse le pays (économique, sanitaire, migratoire). Loin d'être anecdotique, cette méthode est systémique et explique pour partie sa popularité.

La place du complot dans l'imaginaire politique tunisien

Une approche morale

Si la crise économique est souvent mise en avant pour expliquer la chute du régime de Ben Ali, la dimension morale de la contestation n'est pas à négliger. En effet, les pratiques de la belle-famille de l'autocrate, les Trabelsi, ont été l'un des moteurs de la colère. Parmi les slogans entonnés dès les premiers jours de la contestation, on pouvait entendre « Non, non aux Trabelsi qui ont vidé les

caisses ! » ou « L'emploi est un dû, bande de voleurs ». Dans les jours et les mois qui ont suivi la chute de Ben Ali, l'accusation de « nouveaux Trabelsi » était adressée aux tenants du pouvoir. Cela a notamment été le cas quand le gendre de Rached Ghannouchi¹, Rafik Ben Abdesslem, a été nommé ministre des Affaires étrangères du premier gouvernement de la Troïka², après les élections de l'Assemblée constituante fin 2011. Ce reproche va évoluer au fil des années et se politiser davantage en se cristallisant sur la question de la lutte contre la corruption. À partir de 2014, un parti va devenir le symbole de cette thématique. Il s'agit du courant démocratique Attayar, issu d'une scission du CPR. L'une des figures de proue de ce mouvement de centre-gauche va devenir l'icône de cette lutte. Il s'agit de la députée Samia Abbou. Éluë et réélue systématiquement depuis 2011, cette avocate était une habituée des interventions musclées dans l'hémicycle, interpellant les ministres et les élus sur des dossiers de corruption. Les déclarations fougueuses de Samia Abbou avaient des accents manichéens et pouvaient parfois être nourries par des théories conspirationnistes. C'est ainsi qu'elle a affirmé que c'est l'ancien Premier ministre et futur président, Béji Caïd Essebsi, qui est à l'origine de l'assassinat de l'opposant de gauche Chokri Belaïd. Pourtant, aucun élément n'est jamais venu étayer cette accusation qui a circulé sur les réseaux sociaux opposés à Béji Caïd Essebsi. Pour comprendre ce raisonnement, il faut analyser la matrice idéologique de Samia Abbou. Farouchement opposée à l'ancien régime, qu'elle accuse d'avoir favorisé la corruption, la députée, à l'époque proche de la Troïka, estime que tous les événements qui fragilisent la transition démocratique sont forcément le fait d'un ancien régime revanchard. Pourtant, l'avocate qu'elle est sait que ces accusations, sans preuve, ne peuvent être tenues.

En dehors de la classe politique « officielle », à laquelle appartient Samia Abbou, une autre figure va émerger et se nourrir de ce manichéisme. Il s'agit de l'enseignant de droit constitutionnel Kaïs Saïed. Très apprécié de ses élèves, notamment pour sa probité, Saïed devient un personnage public dans les premières années post-révolution. Régulièrement invité à la télévision pour aborder les problématiques constitutionnelles, il a une diction particulière qui le rend populaire. Opposé aux options institutionnelles choisies par les élites dominantes, Saïed estime que la révolution a été trahie par des partis politiques avides de pouvoir et de privilèges. Ce discours manichéen est très populaire, notamment auprès des personnes et groupes sociaux qui n'ont pas bénéficié de la transition démocratique et qui, dix ans durant, vont nourrir le mouvement autour de Saïed et le porter au pouvoir.

Une déclaration illustre particulièrement bien cette vision. Le 25 juillet 2013, après l'assassinat de Mohamed Brahmi, Saïed se rend devant l'hôpital où a été transportée la dépouille du député. Répondant à des journalistes lui demandant un commentaire, l'enseignant assène : « Qu'ils s'en aillent tous, opposition comme majorité ! ». La séquence devient virale sur internet. Elle nourrit le

« tous pourris » classique chez les populistes. Là aussi, le clivage système/anti-système se base sur un argument moral qui laisse entendre une connivence de toutes les élites contre « le peuple », qui est non seulement fréquente chez les dirigeants populistes mais que l'on retrouve aussi dans un certain nombre de théories du complot.

La théorie du complot dans la Tunisie post-révolutionnaire

Si, comme dans tous les pays, la Tunisie pré-révolutionnaire a pu connaître des théories du complot, la période post-Ben Ali a vu fleurir plusieurs thèses conspirationnistes. Cela tient d'abord à la généralisation des réseaux sociaux – Facebook en tête – et à la liberté d'expression qui favorise ce genre de discours. Il est à noter que ces théories ne sont pas l'apanage d'une sensibilité politique particulière. C'est ainsi que, chez les nostalgiques de l'ancien régime, on estime que la révolution tunisienne, et les printemps arabes, sont une conspiration mêlant des puissances internationales (l'Occident, Israël) ou régionales (Qatar, Turquie). Cette thèse trouve des adeptes de nature et de qualité très différentes. Elle est tenue par des trolls sur les réseaux sociaux qui parlent de « printemps hébreux », par le principal parti se réclamant de l'ancien régime, le Parti destourien libre d'Abir Moussi, qui parle d'un « printemps de la désolation et de la destruction », mais également par des intellectuels comme le philosophe et ancien diplomate Mezri Haddad³. Comme dans toute bonne théorie du complot, l'on retrouve des éléments réels (le *soft power* occidental) et d'autres fantasmés ou imaginés.

Chez les islamistes et leurs alliés, l'on retrouve la théorie évoquée plus haut de l'implication de l'ancien régime et des ennemis de la révolution à chaque entrave au processus de transition démocratique. Par exemple, lors des premières violences salafistes, certains responsables politiques ont accusé des gens de l'ancien régime portant de fausses barbes de provoquer ces troubles. Cela concernera également les assassinats politiques de l'année 2013. Il faudra attendre l'électrochoc provoqué par les attentats de 2015 pour que ces récits perdent de leur attractivité. Ici, nous avons affaire à un autre classique des théories du complot : les opérations sous fausses bannières. Bien entendu, si l'histoire recèle de telles actions, c'est le recours systémique à cette explication qui caractérise le complotisme. À l'instar du « complot révolutionnaire », on retrouve également des acteurs internationaux (la France) et régionaux (les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite) hostile aux Frères musulmans.

À partir de 2013, la question de l'exploitation des hydrocarbures a suscité l'intérêt d'une partie de l'opinion publique. Partant d'un constat réel – le manque de transparence des contrats passés avec des multinationales –, certains acteurs politiques ont exigé, et obtenu, que ces transactions soient validées par une commission parlementaire. Si cette démarche a été bénéfique, elle n'a pas

manqué de susciter des débats plus démagogiques. C'est ainsi que la campagne « Winou el pétrole ? » (« Où est le pétrole ? ») a vu le jour avec des slogans simplistes et complotistes. La Tunisie, pays situé entre l'Algérie gazière et la Libye pétrolière, aurait forcément un sous-sol riche en minerais. Ce « secret » serait gardé par des élites soumises aux puissances étrangères et aux multinationales. Pour essayer de répondre à ces préoccupations légitimes, les autorités publient le détail des contrats passés avec les entreprises exploitantes. Cette démarche ne tarit pas pour autant les rumeurs, portées notamment par les futurs députés d'Al Karama⁴, une coalition islamo-populiste, à la droite d'Ennahda, qui fera élire une vingtaine de députés aux élections législatives de 2019 et dont la violence constituera l'un des prétextes employés par Kaïs Saïed pour justifier son recours à l'état d'exception.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

Kaïs Saïed et le complot

Avant le 25 juillet 2021

Avant même qu'il ne soit élu, Kaïs Saïed a recours à des théories conspirationnistes. Dans une interview fleuve qu'il accorde, en juin 2019, au magazine *Acharaa al Magharibi*⁵, celui qui s'apprête à faire acte de candidature s'en prend aux homosexuels. Il affirme que, si ceux-ci sont soutenus par l'étranger, c'est pour pervertir la *oumma*⁶.

Quand il arrive au pouvoir, le nouveau président multiplie les déclarations visant, sans jamais les nommer, des personnes qui chercheraient à le tuer. Entre octobre 2019 et juillet 2021, les services de la présidence font état de pas moins de trois tentatives d'assassinat visant directement ou indirectement le chef de l'État. Pourtant, les autorités n'annoncent jamais la moindre arrestation et ces crimes supposés ne font l'objet d'aucun traitement médiatique.

En juillet 2021, alors que le pays connaît une vague particulièrement meurtrière de Covid-19 et qu'il n'y a pas suffisamment de doses de vaccin pour couvrir l'ensemble de la population, les autorités organisent une journée portes ouvertes pour permettre aux jeunes qui le souhaitent de recevoir

une injection. Compte tenu de la crise qui secoue le pouvoir exécutif, les services ne se coordonnent pas et l'événement tourne au fiasco. Le chef du gouvernement, Hichem Mechichi – en conflit ouvert avec Kaïs Saïed –, limoge le ministre de la Santé⁷. Ce dernier est reçu en audience par le président qui déclare que « l'organisation de la journée avait pour but de tuer un grand nombre de Tunisiens ». Quelques jours plus tard, Saïed prend les pleins pouvoirs. Depuis, personne n'a jamais été poursuivi pour les graves accusations proférées par le désormais homme fort de la Tunisie.

Le complotisme comme mode de gouvernement

Quand il s'empare des pleins pouvoirs, Kaïs Saïed va très vite adopter la théorie du complot comme mode de gouvernement.

Dans les jours qui suivent son coup de force, le président va désigner des responsables à la crise économique que traverse le pays. Il s'agit des spéculateurs et contrebandiers. Selon le récit saïedien, la crise serait sciemment provoquée par ces acteurs contrebandiers à qui il déclare officiellement la guerre et qu'il cible par une législation particulièrement répressive⁸. Il convient ici de noter plusieurs points. D'abord, le discours du gouvernement – nommé par Saïed lui-même – privilégie d'autres pistes plus systémiques pour expliquer la crise économique (baisse du tourisme après la révolution et les attentats de 2015, impact de la crise sanitaire, guerre en Ukraine, baisse de la note souveraine impliquant des difficultés d'approvisionnement sur les marchés internationaux de matières premières). Ensuite, si le problème de la contrebande existe bel et bien dans un pays marqué par le poids de l'économie parallèle, il ne saurait être la principale cause des problèmes d'approvisionnement. Enfin, selon Saïed, les spéculateurs et autres contrebandiers ne seraient pas mus par des motivations économiques, ils chercheraient plutôt à provoquer une crise sociale qui emporterait son pouvoir.

Ce dernier élément est très important pour comprendre le complotisme saïedien. Le président s'estime investi d'une mission qui va bien au-delà de la Tunisie. Dans un discours tenu le 13 décembre 2021, Saïed indique vouloir « corriger le cours de la révolution » avant d'ajouter « et corriger le cours de l'Histoire ». Il reprend les mêmes termes le 17 août 2022 quand il promulgue la nouvelle Constitution dont le préambule minore la période débutant à l'indépendance du pays le 20 mars 1956 au profit de la période commençant le 25 juillet 2021. Cette foi en la sacralité de sa démarche lui fait tenir des propos encore plus étonnants. Par exemple, on peut lire dans le **compte-rendu** d'une réunion entre le chef de l'État et son ministre des Affaires étrangères, à la veille d'un sommet africano-nippon se tenant à Tunis, que le président « a donné ses directives au sujet d'un certain nombre de problématiques africaines et mondiales afin que l'approche tunisienne permette au continent et à l'humanité de sortir de sa situation actuelle ». Cette sacralisation de la mission

présidentielle donne l'impression à Saïed que ceux qui s'opposent à lui tentent de l'entraver dans son entreprise.

Multiplication des accusations de complots contre la sûreté de l'État

Depuis son arrivée au pouvoir, en octobre 2019, Kaïs Saïed et son cabinet ont communiqué sur pas moins de quatre tentatives d'assassinat le visant. Le traitement de ces informations supposées être capitales suit le même schéma : une annonce qui secoue – à raison – l'opinion publique mais qui ne donne lieu à aucune arrestation. L'opération la plus commentée aurait eu pour victime non pas le chef de l'État mais sa directrice de cabinet, Nadia Akacha. Le 28 janvier 2021, un communiqué de la présidence de la République fait savoir que l'état de santé de cette juriste « s'est dégradé » après avoir ouvert « une enveloppe suspecte ». Le texte évoque une syncope et une perte subite et quasi totale de la vue. Les analyses menées par la justice écartent toute présence d'une matière toxique dans le pli et Nadia Akacha reprend ses fonctions au bout de quelques jours.

Nous avançons l'hypothèse que le président, ne disposant pas d'un parti structuré – à même de lui remonter les informations du terrain – et ayant connu un fort *turnover* dans ses effectifs, est obligé de s'en remettre aux rapports que lui remontent les services de sécurité. Rodés à la manipulation et à la constitution de dossiers sous les régimes de Bourguiba et de Ben Ali, ceux-ci auraient profité de la psyché de Saïed pour renforcer ses craintes d'un complot permanent. Cette entreprise a également l'avantage de maintenir la population dans une tension à même de la souder autour d'un président qui continue à être perçu comme intègre.

Le recours à l'accusation de « complot contre la sûreté de l'État » est également un moyen de viser des opposants au régime ou même des soutiens tombés en disgrâce, à l'instar de Nadia Akacha, passée de plus proche collaboratrice du président à accusée de complot. Une affaire est emblématique de cette dérive, et qui vise plusieurs personnalités de l'opposition. Elle intervient juste après le revers électoral subi par le pouvoir lors des élections législatives de décembre 2022 et janvier 2023. Censé réconcilier les Tunisiens avec la politique, le scrutin a tourné au fiasco avec un record d'abstention (88%). Le soir du 10 février 2023, Saïed s'entretient avec sa ministre de la Justice, Leila Jaffel. Le chef de l'État souligne la nécessité de poursuivre ceux dont « la culpabilité est attestée par les dossiers d'instruction avant de l'être par les tribunaux ». Dès le lendemain matin, plusieurs opposants sont arrêtés en vertu de la loi antiterroriste⁹. Au total, huit personnalités politiques, toutes hostiles au président, sont déférées devant le juge d'instruction et écrouées. Les enquêteurs interpellent aussi le lobbyiste Kamel Ltaief, qui jouit d'une réputation sulfureuse. Les personnes arrêtées se voient reprocher quelque 25 infractions qui relèvent de la loi antiterroriste et 15 du code pénal. S'ils sont reconnus coupables, les prévenus encourrent plusieurs

fois la peine de mort. Il s'agit notamment de la tentative d'assassinat, de l'intelligence avec des puissances étrangères mais également de l'atteinte à la sécurité alimentaire et environnementale du pays. Cette dernière accusation sous-entend que les personnes incriminées ont provoqué les pénuries alimentaires que connaît le pays, ce qui correspond au récit porté par le président pour expliquer la crise économique. Alors que les avocats martèlent l'absence totale de preuves matérielles et les vacuité du dossier, le parquet reste silencieux. Il ne s'est exprimé qu'**une seule fois** pour disculper les diplomates occidentaux, un temps accusés de comploter avec les opposants. Au moment où nous écrivons ces lignes (octobre 2023), seuls deux responsables politiques ont été libérés tout en se voyant interdire de quitter le territoire et de se montrer dans les lieux publics. Certains accusés n'ont pas vu le magistrat instructeur depuis leur incarcération en février. Il est important de rappeler que la justice a été mise au pas par Kaïs Saïed en 2022. Après avoir dissout le Conseil supérieur de la magistrature, le président **s'est octroyé** le droit de révoquer n'importe quel juge sur la foi d'un simple rapport de police. Dans la foulée, il a révoqué 57 magistrats. Bien que 49 d'entre eux aient obtenu leur réintégration, les autorités **ont refusé** d'exécuter ce jugement. Quelques jours après les premières arrestations, le président tunisien s'est rendu au ministère de l'Intérieur pour féliciter les agents ayant procédé à l'interpellation de ces opposants. Plus tard, il a menacé quiconque « se permet d'innocenter » les « conspirateurs » d'être considéré comme « leur complice ». Dans ces conditions, il semble peu probable qu'un juge aille à l'encontre du verdict déjà établi par Saïed.

Bien que la Tunisie ait une longue tradition de mise au pas de la justice, cette affaire est inédite. Aujourd'hui, les menaces visant des juges se font de manière « transparente ». De plus, le sort des prévenus suscite au mieux l'indifférence, au pire l'adhésion d'une partie non négligeable de l'opinion publique. D'abord, les personnalités arrêtées sont liées à « la décennie noire », un terme utilisé par le régime pour désigner les dix ans qui ont suivi la chute de Ben Ali. Ensuite, la présence, parmi les détenus, de profils sulfureux comme Kamel Ltaief, souvent accusé de complots, permet de salir les opposants.

Notons à ce propos que les enquêteurs s'intéressent également au philosophe français Bernard-Henri Lévy. Ce personnage, particulièrement controversé en Tunisie, accrédite la thèse d'un complot international ; sa judéité, son rôle en Libye et sa défense d'Israël exacerbent les fantasmes et jettent le discrédit sur l'ensemble des accusés. Enfin, les accusations d'atteinte à la sécurité alimentaire permettent au régime de se dégager de toute responsabilité dans la crise économique et alimentaire que traverse le pays.

Le « grand remplacement », l'autre « complot »

Le 21 février 2023, un **communiqué** publié à l'issue d'un Conseil de défense nationale va entraîner des conséquences dramatiques sur les Subsahariens et plus généralement sur les Noirs vivant en Tunisie. Le texte étrille les « hordes de migrants clandestins » qui seraient coupables de « violence, de crimes et d'actes inacceptables ». Dès la publication du texte, des scènes de chasse à l'homme noir ont lieu dans les grandes villes de Tunisie. Des personnes sont renvoyées de leur travail et de leur logement, des citoyens s'improvisent contrôleurs de papiers. La position de la Tunisie est condamnée par l'Union africaine.

Si, malgré des tentatives de rétropédalage, le caractère raciste du communiqué fait peu de doutes, son caractère complotiste est moins mis en avant. Pourtant, le texte présidentiel évoque « une entreprise criminelle échafaudée au début de ce siècle visant à changer la composition démographique de la Tunisie » pour en faire un pays « uniquement africain » et estomper son caractère « arabo-musulman ». En réalité, cette déclinaison tunisienne de la théorie du grand remplacement a été forgée par un groupuscule fasciste appelé le Parti national tunisien (PNT). Cette formation, reconnue par les autorités depuis 2018, lutte notamment contre la loi criminalisant le racisme votée la même année, une législation inédite dans le monde arabe. Formé autour d'un trio très actif sur les réseaux sociaux, le PNT s'est lancé en octobre 2022 dans une campagne de terrain, s'inspirant du *modus operandi* de Kaïs Saïed (présence dans les cafés, matériel minimaliste, etc.). Tout en reprenant le principe de la théorie du penseur d'extrême droite Renaud Camus, le parti ajoute un aspect propre au contexte tunisien. C'est ainsi qu'il opère un parallèle avec la création d'Israël. Rappelant que le mouvement sioniste est la résultante de l'antisémitisme endémique en Europe et de la volonté des juifs de fonder un foyer national, les responsables du PNT soulignent la volonté de certains politiques européens de remigrer les personnes non blanches et l'existence d'un mouvement suprématiste qui estime que tout le continent africain doit être peuplé par des Noirs. Recourant à la technique conspirationniste du « **millefeuille argumentatif** », ils produisent une série de *flyers* et de vidéos virales. Par ailleurs, quelques jours avant le discours de Saïed, le parti annonce avoir envoyé son argumentaire aux services de la présidence. La théorie du « grand remplacement » s'est parfaitement intégrée dans le logiciel saïedien. En plus d'exacerber le racisme latent d'une partie de la population, son récit s'inscrit dans le narratif d'un complot ourdi contre le pays. Les réactions des pays étrangers et des organisations de défense des droits humains renforcent l'idée que tout le monde en veut à un président qui tente de protéger sa population.

Un narratif global et efficace

Les exemples évoqués jusqu'ici dessinent un système global basé sur la théorie du complot. Son analyse aide à comprendre la popularité dont continue à bénéficier Kaïs Saïed. Le président tunisien offre en effet un narratif qui est, pour le moment, accepté. Après avoir diabolisé tout le système institutionnel issu de la transition démocratique (gouvernements successifs, oppositions, associations, etc.), le locataire de Carthage offre un discours rassurant. S'agissant de l'économie, il faudra d'une part s'attaquer aux spéculateurs et d'autre part récupérer l'argent des corrompus pour l'injecter dans les régions nécessiteuses. Pour ce faire, un ensemble de législations a été mis en place, censé éviter tout accord avec le Fonds monétaire international (FMI). Une commission a été **mise en place** pour proposer une amnistie aux personnes corrompues. En martelant ses accusations contre son opposition et en faisant arrêter certains de ses rivaux, sans jamais fournir des éléments de preuve de leur culpabilité, Saïed entretient un sentiment de confusion. En désignant à la vindicte les migrants subsahariens, il touche à l'intime d'une partie du peuple, craignant pour son existence en tant que nation arabo-musulmane. Les réactions indignées des ONG et de certains États étrangers renforcent l'idée d'un complot général visant la Tunisie et poussent, par conséquent, une partie des Tunisiens à faire bloc autour de leur chef bien guidé.

Loin d'être anecdotique, la théorie du complot constitue un mode de gouvernance pour Kaïs Saïed. Son aspect systémique offre un narratif qui permet au régime en place de se maintenir en dépit du peu de résultats obtenus depuis le coup d'État du 25 juillet 2021. En liant l'aggravation de la crise multidimensionnelle à une conspiration généralisée, le président tunisien parvient à maintenir une paix sociale tout en continuant à déployer son projet autoritaire et à revenir sur toutes les avancées libérales obtenues depuis la chute de Zine El Abidine Ben Ali.

1. Chef du parti islamiste Ennahda depuis sa création en 1981.
2. Coalition issue des élections de l'Assemblée nationale constituante du 21 octobre 2011. Dominée par le parti islamiste Ennahda, elle compte également le Congrès pour la République (CPR, alliance entre islamistes et laïques opposés à Ben Ali) de Moncef Marzouki, et Ettakatol (Forum démocratique pour les droits et les libertés, social-démocrate) de Mustapha Ben Jaafar. La coalition a donné lieu au gouvernement de Hamadi Jebali (2012-2013) puis d'Ali Laârayedh (2013-2014).
3. Mezri Haddad, *La face cachée de la révolution tunisienne : islamisme et Occident, une alliance à haut risque*, Paris, Apopsix, 2012.
4. Al Karama, dont le logiciel islamo-populiste est compatible avec la pensée de Kaïs Saïed. Cette coalition a d'ailleurs proposé la tête de liste à l'universitaire aux élections législatives de 2019, offre déclinée par l'intéressé.
5. Une traduction française de cet entretien réalisé par la journaliste Kaouther Zantour et publié le 9 juin 2019 figure dans Hatem Nafti, *Tunisie, vers un populisme autoritaire ?*, Paris, Riveneuve, 2022.
6. Communauté des musulmans.
7. Réputé proche de Saïed.
8. Loi d'inspiration algérienne...

9. Cette législation, votée en 2015, prévoit un traitement dérogatoire : les suspects n'ont pas accès à leur avocat durant les premières 48 heures d'une garde à vue qui peut durer jusqu'à 15 jours au lieu des 96 heures du droit commun.